

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Chariot de travail (vhc.spéc.) +)	Marque INTERNATIONAL	Type 8 - 51	Fiche d'homologation n° CH 5423 01
--------------------------------------	-------------------------	----------------	---------------------------------------

**MOYENS D'IDENTIFICATION "8-51" à l'avant sur poste de conduite et de chaque côté sur réservoir à grains et sur plaquette du constructeur, à droite sur longeron derrière la roue avant**

Numéro du châssis frappé à droite, latér. sur longeron à côté + sur plaquette du constructeur  
 Signe d'identification du moteur frappé "D 206" à l'AR. à gauche s. bloc à côté epurateur carter vilebrequ.  
 Constructeur I H C France Paris Importateur I H C AG, Regensdorf

**CHASSIS** Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant  
 Direction méc., à gauche Assistance -  
 Frein de service méc. à disques, sur arbres différentiel, 2 péd.  
 Frein auxiliaire méc. à disque avec verrou  
 Frein stationn. sur arbre intermédiaire/ roues AV  
 Transmission variateur + mécanique Nombre vit. 3  
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 20 \* km/h

**MOTEUR** Genre en ligne Temps 4  
 Marque I H C Carbur. D  
 Type D 206  
 Position centre Nombre cyl. 4  
 Alésage 98,42 Course 111,1  
 Cylindr. 3383 cm<sup>3</sup> CV-Impot 17,22  
 CV-puiss. 65 (DIN) à 2500 t/m  
 Refroidissement eau  
 Bruit 84 dB (A) à 2600 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot 540xØ 200

**CARROSSERIE** Forme moissonneuse-batteuse Nombre portes -  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

**DIMENSIONS**

	Vole	AV	2090	AR	1470
	Diam. braquage	G	11,7	DR	11,7
Empattement	2950 ( / / / )				
	Dimensions ext.	Dimensions int.			
Longueur	7030				
Largeur	3000 ou 3470 sel. arbre de coupe				
Hauteur	3000				
Porte à faux	AV	2730			
	AR	1350			
	lat.	-			

**POIDS**

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	3580		970	4550
Charge utile	inclusiv 100 lt. d'eau dans HR			
Total	(20 %			4550
Garantie fabr.				5013
Dimens. pneus	16.9-24	6PR	7.50-16	6PR
Charge p. essieu	3840		1490	(2,25)
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				- kg

Distance du volant vers l'avant = 2200 mm

EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 v

Feux de route 2/ M (E) Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/ M (E) Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit - [K 11630

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 86 (dB/A)

Essuie-glace - Lave-glace -

Feux arrières 2/K11496 ou R(E) Catadioptrés AV=2/I(E)

Feux stop - [AR=2/I(E)

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 1/à droite Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 6/av.lampe-témoin (disposition IV)

AV 2/K 12716 latér. K 12668 AR K12716 ou 2a(E)

Avert. clign. - Lampes de travail -

1 cale d'arrêt 320 x 180 x 150 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (vhc.spéc.) +

Marque &amp; type INTERNATIONAL 8-51

Homologation n° CH 5423 01

Forme de la carr. moissonneuse-batteuse

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide 4550 Carburant D

CV 17,22

Charge utile - Cylindrée 3383 cm<sup>3</sup>

Poids total - Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé : 1579 / 1547

- + ) Véhicule spécial: largeur hors-tout 3470 ou 3000 mm.  
V-max. : 20 km/h à 2600 t/min au moteur. 1 plomb sur vis de butée de plein-gaz.  
 A noter dans le permis de circulation, page 4:
- Marquage jaune/noir sur poutre de protection par-dessus rabatteur, à l'AR de l'échelle, à l'AR à droite sur barre de coupe (exigé si celle-ci dépasse 3,0 m), à l'AR sur panneau 500x250 mm portant les feux AR et sur capot de sortie.
  - Protection s.touté la largeur de l'arbre de coupe resp.le souleveur d'épis.
  - Assurer mécaniquement la table de coupe à 300 mm du sol.
  - Les diviseurs doivent être enlevés.
  - Rabattre vers le haut la tôle de l'entonnoir de sortie à l'arrière à gauche.
  - Lorsque la largeur hors-tout dépasse 3,0 m un feu tournant est exigé.
  - Les 2 pédales de frein doivent être verrouillées.

Lieu et date de l'expertise  
Regensdorf, 14.1. / 7.5.71

La commission d'expertise